

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:	SUPER DÉTERGENT POUDRE POUR MACHINE À LAVER LA VAISSELLE
Autres moyens d'identification	1806727
Usage recommandé:	Détergent en poudre pour lave-vaisselle
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissement alimentaire seulement
Identificateur du fournisseur initial :	CHANDLER 225 Thorne Avenue, Saint Jean, Nouveau-Brunswick, Canada E2L 4L9 Téléphone: 1-800-363-9611
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	(613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommation

Ce produit est classé comme:

Toxicité aiguë, catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée, catégorie 1
Provoque des lésions oculaires graves, Catégorie 1B
Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

2b Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mot indicateur : DANGER, CORROSIF

Mentions de danger spécifiques :

Nocif en cas d'ingestion
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Conseils de prudence:

Ne pas respirer les poussières. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Laver les vêtements contaminés après réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	#CAS	% POIDS	CLASSIFICATION GHS
Hydroxyde de Sodium	1310-73-2	20-40	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1 Corrosion cutanée, catégorie 1B Corrosif pour le métal, Catégorie 1
Carbonate de sodium	497-19-8	30-50	Irritations oculaires catégorie 2 Irritation peau, catégorie 2
Triphosphosphate de sodium	7758-29-4	5-10	Lésions oculaire /irritation des, catégorie 2

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS**4.a Description des premiers soins :**

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Laver les vêtements contaminés après réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Les symptômes les plus importants sont décrits à la section 2b et à la section 11.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune information particulière trouvée.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5a Moyens d'extinction:**

Moyens d'extinction appropriés :

Eau, mousse, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit lui-même n'est pas inflammable.

Moyens d'extinction inappropriés :

Aucun connu.

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxyde de carbone, phosphore, soufre et autres gaz irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédures/équipements spéciaux de lutte contre l'incendie :

Lors d'un incendie, un appareil respiratoire autonome est nécessaire au personnel de lutte contre l'incendie pour se protéger des produits issus de la combustion. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser une aération et une ventilation adéquates. Le sol sera glissant en cas de déversement. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8)

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêtez la fuite. Pour les déversements importants, pompez le produit dans des barils ou nettoyez les déversements à l'aide d'un matériau absorbant. Reprendre le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : les sols seront glissants.

6c Précautions environnementales:

Le produit contient des phosphates et est corrosif. Ne pas déverser dans les égouts.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions, le contact direct est peu probable.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer sur des surfaces entrant en contact avec les aliments.

7c Matériaux spéciaux d'emballage:

Conserver dans son contenant d'origine. Ce produit peut être corrosif pour certains métaux lorsqu'il est mouillé.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Hydroxyde de sodium	2mg/m3	2mg/m3	

8b Mesures d'ingénierie:

Ventilation adéquate

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis dans les applications normales.

Respirateur approuvé NIOSH/MSHA en cas de déversement important et de manque de ventilation ou de formation de brouillards.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Les vêtements de protection ne sont recommandés que dans des circonstances exceptionnelles telles qu'un incendie ou un déversement de produit concentré. Bottes imperméables en cas de déversement. Gants en plastique ou en caoutchouc recommandés.

Protection des yeux / du visage:

Lunettes de sécurité recommandées.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas manger, boire pendant la manipulation.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur:	Poudre blanche sans parfum rajouté
Seuil de l'odeur:	P/D
pH :	Approximativement 13 (solution à 1%)
Point de fusion/congélation:	Sans objet
Point d'ébullition:	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation (n-BuAc=1) :	Sans objet
Inflammabilité	Sans objet
Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) :	Sans objet
Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) :	Sans objet
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs:	Non sensible.
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques:	Non sensible.
Tension de vapeur :	Sans objet
Densité de vapeur :	Sans objet
Densité relative :	Sans objet
Solubilité :	Très soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	P/D
Température d'auto-inflammation:	P/D
Température de décomposition :	P/D
Viscosité:	Sans objet

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :	Sans objet lorsque utilisé tel que recommandé. Le produit est incompatible avec certains matériaux : voir plus bas.
10b Stabilité chimique:	Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.
10c Risque de réactions dangereuses :	Peut réagir avec les acides forts, peut être corrosif pour les métaux. Voir en 10c
10d Conditions à éviter:	
10e Matériaux incompatibles:	Éviter le contact avec les acides forts et les oxydants puissants.
10f Produits de décomposition dangereux :	Vapeurs d'eau, oxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxyde de phosphores

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables:	Yeux, ingestion.
Yeux:	Produit corrosif. Peut causer une irritation grave, des rougeurs, des larmes, une sensation de brûlure.
Peau:	Peut causer une grave irritation de la peau.
Inhalation:	Sans objet
Ingestion:	Peut causer une irritation à la bouche, la gorge, l'œsophage et l'estomac.
Cancérogénicité :	Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérogène.
Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :	Négatif dans les tests de mutagénicité

Sensibilisation de la peau : Les ingrédients ne sont pas sensibilisants.
Sensibilisation des voies respiratoires : P/D
Matières synergiques : P/D
Autres dangers importants: P/D

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL₅₀ est supérieure à 2,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Sodium hydroxyde	240mg/kg	Non disponible
Carbonate de sodium	4,090 mg/kg (oral, rat) ≥2,000 mg/kg (dermal, lapin)	2350mg/kg (Rat)
Pentasodium Tripolyphosphate	3,120 mg/kg (oral, rat)	Non disponible

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité : Non disponible.

12b Persistance et biodégradation : Le produit est biodégradable.

12c Potentiel de bioaccumulation : Le produit n'est pas bio accumulatif.

12d Mobilité dans le sol : Non disponible

12e Autres effets nocifs Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :

Numéro UN: UN1823
 Appellation réglementaire: HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE
 Classe de danger : 8
 Groupe d'emballage : II
 Dangers environnementaux: Non disponible.
 Transport en vrac:
 Précautions spéciales :

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Consumer Chemicals et Règlement sur les contenants

Classification SIMDUT 2015 : voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2022-05-09

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiche de données de sécurité